

Motion CNU 04, AFSP et ANCMSP contre la suppression de l'épreuve de science politique dans les épreuves des concours de l'ENA et de l'INET



L'arrêté du 16 avril 2014 fixe les nouvelles dispositions concernant la nature, la durée et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'ENA (Ecole Nationale de l'Administration). Dans son sillage, le décret n°2015-1490 du 16 novembre 2015 (paru le 19 novembre au *Journal Officiel*) modifie quant à lui les modalités d'organisation des concours de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) pour le recrutement des administrateurs territoriaux. Dans un cas comme dans l'autre, l'épreuve optionnelle dite de « Science politique et administrative » a été supprimée des épreuves d'admissibilité et remplacée par une épreuve obligatoire de Finances publiques.

La section CNU 04 s'alarme que ces deux grandes écoles formant les cadres de la haute fonction publique appelés à travailler aux côtés des élus et, pour certains, à s'engager dans la voie d'une carrière politique aient éliminé de leur concours externe la discipline dont la vocation consiste à penser le pouvoir et le politique. Nous craignons que cette disparition ne fasse que renforcer le « *formatage* » des esprits que dénonce à juste titre le dernier Président du jury des concours d'entrée à l'ENA.

La nouvelle épreuve « **Question contemporaine d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société** » à l'ENA ne saurait compenser la disparition pure et simple de toute épreuve spécifique de science politique.

Par la présente motion, les membres de la section 04 du CNU, l'Association Française de Science politique (AFSP) et l'Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique (ANCMSP) expriment leur désaccord à l'égard de l'évolution récente de ces deux concours et invitent les directions de l'ENA et de l'INET à réintroduire une épreuve de Science politique au sein de leurs concours d'entrée. Une telle réintroduction se justifie également par le profil de très nombreux candidats à la haute fonction publique, très souvent issus des filières ou établissements où la Science politique constitue un pilier essentiel des formations proposées.

La section 04 du CNU, l'AFSP et l'ANCMSP invitent par ailleurs les chefs d'établissement accueillant des centres de préparation aux concours de la haute fonction publique d'Etat et territoriale à se joindre à elles en vue d'exprimer une insatisfaction commune à l'égard des nouvelles modalités des concours d'entrée à l'ENA et à l'INET.